36è ANNEE



correspondant au 31 août 1997

الجمهورية الجسزائرية الجمهورية المنتقاطية الشغبية

المراب المرابع المرابع

اِتفاقات دولیة، قوانین، ومراسیم و قوانین موراسیم و قوارات و آراه ، مقررات ، مناشیر، إعلانات و بلاغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES (TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	.TRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION: SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE
,	1 An	1 An	7,9 et 13 Av. A. Benbarek-ALGER
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	Tél: 65.18.15 à 17 - C.C.P. 3200-50 ALGER Télex: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	ETRANGER: (Compte devises): BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions: 60,00 dinars la ligne.

SOMMAIRE

LOIS

Pages

Loi n° 97-01 du 28 Rabie Ethani 1418 correspondant au 31 août 1997 portant loi de finances complémentaire pour 1997 4
DECISIONS INDIVIDUELLES
Décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 mettant fin aux fonctions de chef de la division de la communication et de la documentation au ministère des affaires étrangères
Décrets présidentiels du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères
Décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à l'agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements
Décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à la direction générale de la protection civile
Décrets exécutifs du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions de directeurs des domaines de wilayas
Décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions du directeur de la conservation foncière à la wilaya de Tindouf
Décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions du directeur des postes et télécommunications à la wilaya de Sétif
Décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions du directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière à Relizane
Décrets présidentiels du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 portant nomination de directeurs au ministère des affaires étrangères
Décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 portant nomination de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères
Décret présidentiel du 29 Rabie Ethani 1418 correspondant au 1er septembre 1997 portant nomination du directeur de l'Europe de l'ouest au ministère des affaires étrangères
Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de sous-directeurs à l'administration centrale du ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de la réforme administrative et de la fonction publique
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de l'inspecteur général de la wilaya d'Aïn Defla
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination d'un inspecteur de l'environnement à la wilaya de Béjaïa
Décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997 portant nomination du directeur de l'administration locale à la wilaya de Tiaret
Décrets exécutifs du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997 portant nomination de chefs de daïras
Décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997 portant nomination du chargé d'inspection à l'inspection des services comptables au ministère des finances

SOMMAIRE (suite)

	Pages
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de directeurs de la conservation foncière de wilayas	11
Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de sous-directeurs au ministère de la santé et de la population	11
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de directeurs de l'emploi et de la formation professionnelle de wilayas	11
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination du directeur des postes et télécommunications à la wilaya d'Aïn Témouchent	11
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination d'un sous-directeur au ministère des affaires religieuses	11
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination d'un sous-directeur au ministère de l'habitat.	11
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination du directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière de Béchar	11
Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de directeurs de l'urbanisme et de la construction de wilayas	12
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination du secrétaire technique adjoint au comité national de solidarité	12
Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de sous-directeurs au ministère de la communication et de la culture	12
Décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997 mettant fin aux fonctions du directeur de l'organisation, des personnels et de la formation à la direction centrale du Trésor à l'ex-ministère de l'économie (rectificatif)	12
ANNONCES ET COMMUNICATIONS BANQUE D'ALGERIE	
Situation mensuelle au 31 janvier 1997	13
Situation mensuelle au 28 février 1997	14
Situation mensuelle au 31 mars 1997	15

LOIS

Loi n° 97-01 du 28 Rabie Ethani 1418 correspondant au 31 août 1997 portant loi de finances complémentaire pour 1997.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 122 et 126 :

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu l'ordonnance n° 96-31 du 19 Chaâbane 1417 correspondant au 30 décembre 1996 portant loi de finances pour 1997 ;

Après adoption par l'Assemblée populaire nationale,

Promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er. — L'ordonnance n° 96-31 du 19 Chaâbane 1417 correspondant au 30 décembre 1996 portant loi de finances pour 1997, est modifiée et complétée par les dispositions ci-dessous qui constituent la loi de finances complémentaire pour 1997.

- Art. 2. L'article 117 de l'ordonnance n° 96-31 du 19 Chaâbane 1417 correspondant au 30 décembre 1996 portant loi de finances pour 1997 est modifié comme suit :
- "Art. 117. Conformément à l'état "A" annexé à la présente loi, les recettes, produits et revenus applicables aux dépenses définitives du budget général de l'Etat pour 1997 sont évalués à huit cent quatre vingt et un milliards cinq cent millions de dinars (881.500.000.000 DA)".
- Art. 3. *L'article 118* de l'ordonnance n° 96-31 du 19 Chaâbane 1417 correspondant au 30 décembre 1996 portant loi de finances pour 1997 est modifié comme suit :
- "Art. 118. Il est ouvert pour 1997, pour le financement des charges définitives du budget général de l'Etat :
- 1) Un crédit de six cent soixante quatre milliards sept cent dix sept millions cent trente cinq mille dinars (664.717.135.000 DA) pour les dépenses de fonctionnement, réparti par département ministériel conformément à l'état "B" annexé à la présente loi.
- 2) Un crédit de deux cent quatre vingt et un milliards cinq cent millions de dinars (281.500.000.000 DA) pour les dépenses à caractère définitif du plan national, réparti par secteur conformément à l'état "C" annexé à la présente loi.
- Art. 4. La présente loi sera publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 28 Rabie Ethani 1418 correspondant au 31 août 1997.

ANNEXES

ETAT "A" Recettes définitives appliquées au budget général de l'Etat pour 1997

RESSOURCES ET RECETTÉS BUDGETAIRES	MONTANTS (En milliers de DA)
1 Ressources Ordinaires :	
1.1. Recettes fiscales :	
201.001 - Contributions directes	76.800.000
201.002 - Enregistrement et timbre	10.900.000
201.003 - Impôts divers sur les affaires	150.400.000
201.004 - Contributions indirectes	3.000.000
201.005 - Produit des douanes	79.600.000
Sous-Total (1)	320.700.000
1.2. Recettes ordinaires :	
201.006 - Produit et revenu des domaines	5.500.000
201.007 - Produits divers du budget	6.000.000
201.008 - Recettes d'ordre	· —
Sous-Total (2)	11.500.000
1.3. Recettes exceptionnelles :	
201.012 - Recettes exceptionnelles	42.300.000
201.013 - Fonds de concours, dons et legs	
Sous-Total (3)	42.300.000
Total des ressources ordinaires	374.500.000
Fiscalité pétrolière :	
201.011 - Fiscalité pétrolière	507.000.000
Total général des recettes	881.500.000

ETAT "B"

Répartition par département ministériel des crédits ouverts au titre du budget de fonctionnement pour 1997

DEPARTEMENTS MINISTERIELS	MONTANTS (en milliers de DA)
Présidence de la République	1.239.939
Services du Chef du Gouvernement	1.247.644
Défense nationale	101.125.565
Affaires étrangères	8.360.676
Intérieur, collectivités locales et environnement	44.273.326
Justice	7.389.529
Finances	13.542.343
Industrie et restructuration	643.774
Energie et mines	872.052
Moudjahidine	23.096.263
Communication et culture	3.799.446
Education nationale	118.194.530
Enseignement supérieur et recherche scientifique	21.280.748
Agriculture et pêche	6.386.705
Equipement et aménagement du territoire	7.024.813
Habitat	2.637.048
Santé et population	31.106.011
Jeunesse et sports	4.661.896
Travail, protection sociale et formation professionnelle	8.331.556
Affaires religieuses	3.654.734
Postes et télécommunications	1.023.354
Transports	3.427.738
Commerce	1.679.052
Petite et moyenne entreprises	45.985
Tourisme et artisanat	406.303
Solidarité nationale et famille	20.000
Relations avec le Parlement	10.000
Sous-Total	415.481.030
Charges communes.	249.236.105
Total général	664.717.135

್ ಕರ್ಮಾಣಕಾಯಿತ್ವ ಇದೇ ಕ್ಷಾಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷ್ಣಣಗಳ ಕ್ಷಾಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಾಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಾಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಾಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷವಾಣಗಳ ಕ್ಷಾಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಾಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷ್ಣಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ಟಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ರಕ್ಷಣಗಳ ಕ್ಷಿಪ್ರಕ್ಷಣಗಳಿದ

Répartition par secteur des dépenses à caractère définitif du plan national pour 1997

SECTEURS	MONTANTS (en milliers de DA)
Hydrocarbures	
ndustries manufacturières	300.000
Mines et énergie	6.450.000
dont électrification rurale	(5.300.000)
Agriculture et hydraulique	28.510.000
Services productifs	2.160.000
nfrastructures économiques et administratives	37.100.000
Education-formation	25.650.000
nfrastructures socio-culturelles	9.550.000
Habitat	12.430.000
Divers	46.100.000
P.C.D.	20.850.000
Sous-total investissements	189.100.000
Schéances de remboursement des bons du Trésor :	
Patrimoine CNAS	Memoire
ubventions et sujétions d'aménagement du territoire	200.000
otations du fonds d'assainissement des entreprises publiques	78.000.000
épenses en capital	1.500.000
ubventions d'équipement aux EPIC et CRD	2.500.000
onifications d'intérêts	Mémoire
rovision pour dépenses imprévues	1.400.000
rovision pour la promotion des zones à promouvoir	800.000
ròvision pour apurement des créances impayées	8.000.000
Sous-total opérations en capital	92.400.000
Total général du budget d'équipement	281.500.000

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 mettant fin aux fonctions de chef de la division de la communication et de la documentation au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, il est mis fin, à compter du ler janvier 1997, aux fonctions de chef de la division de la communication et de la documentation au ministère des affaires étrangères, exercées par M. Abdelaziz Sebaâ, appelé à exercer une autre fonction.

Décrets présidentiels du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, il est mis fin, à compter du 1er mars 1997, aux fonctions de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères exercées par MM:

- Lahcène Kaïd Slimane, sous-directeur de la gestion des carrières,
- Noureddine Ayadi, sous-directeur des Nations unies et affaires du désarmement,
 - Bakir Ba Amara, sous-directeur des affaires sociales,
- Mohamed Ziane Hasseni, sous-directeur des immunités et privilèges,
- Rachid Bladehane, sous-directeur des affaires économiques et financières,
- Lounès Magramane, sous-directeur de l'organisation de l'unité africaine,
- Abdelghani Amara, sous-directeur des personnels et du contentieux,
- Fatah Mahraz, sous-directeur de l'Afrique de l'est et australe,

appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, il est mis fin , à compter du 1er mai 1997, aux fonctions de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères, exercées par MM:

- Tawfik Abada, sous-directeur des affaires culturelles, scientifiques et techniques,
- Abderrahmane Benmokhtar, sous-directeur de l'Europe du nord,
- Mohamed Tefiani, sous-directeur des conférences inter-régionales,

appelés à exercer d'autres fonctions.

Décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à l'agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements.

Par décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur des personnels et de la formation à l'agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements, exercées par M. Noureddine Daghour, appelé à réintégrer son grade d'origine.

Décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à la direction générale de la protection civile.

Par décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur du personnel à la direction générale de la protection civile, exercées par M. Noureddine Benlatif, appelé à réintégrer son grade d'origine.

Décrets exécutifs du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions de directeurs des domaines de wilayas.

Par décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997, il est mis fin aux fonctions du directeur des domaines de la wilaya de Skikda, exercées par M. Abdelmadjid Dehane, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997, il est mis fin aux fonctions du directeur des domaines de la wilaya de M'Sila, exercées par M. Ali Bouamrirène, appelé à exercer une autre fonction.

Décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions du directeur de la conservation foncière à la wilaya de Tindouf.

Par décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997, il est mis fin, à compter du 1er décembre 1996, aux fonctions du directeur de la conservation foncière à la wilaya de Tindouf, exercées par M. Mohamed Chaoufi, appelé à réintégrer son grade d'origine.

Décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions du directeur des postes et télécommunications à la wilaya de Sétif.

Par décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997, il est mis fin aux fonctions du directeur des postes et télécommunications à la wilaya de Sétif, exercées par M. Mekki Ali Khodja, admis à la retraite.

Décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions du directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière à Relizane.

Par décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997, il est mis fin aux fonctions du directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière à Relizane, exercées par M. Rabah Belarbi, appelé à exercer une autre fonction.

Décrets présidentiels du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 portant nomination de directeurs au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, sont nommés, à compter du 1er mars 1997, directeurs au ministère des affaires étrangères, MM:

- Lahcène Kaïd Slimane, directeur des personnels,
- Noureddine Ayadi, directeur des affaires politiques internationales,
 - Mohamed Ziane Hasseni, directeur du protocole,
- Rachid Bladehane, directeur des affaires économiques et financières internationales.

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, sont nommés, à compter du 1er mai 1997, directeurs au ministère des affaires étrangères, MM:

- Tawfik Abada, directeur des affaires sociales, culturelles, humanitaires, scientifiques et techniques internationales.
- Abderrahmane Benmokhtar, directeur des pays de l'Europe centrale et orientale,
- Mohamed Tefiani, directeur de la coopération avec les institutions européennes,

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, M. Abdelaziz Sebaâ est nommé, à compter du 1er janvier 1997, directeur de la communication et de l'information au ministère des affaires étrangères.

Décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 portant nomination de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, sont nommés, à compter du 1er mars 1997, sous-directeurs au ministère des affaires étrangères, MM:

- Larbi Latroch, sous-directeur des relations avec les médias,
- Lazhar Soualem, sous-directeur des affaires humanitaires et des droits de l'homme,
 - Fatah Mahraz, sous-directeur des pays du Sahel,
- Abdelghani Amara, sous-directeur de la communauté nationale à l'étranger,
- Bakir Ba Amara, sous-directeur des personnels administratifs et techniques,
- Lounès Magramane, sous-directeur de l'organisation de l'unité africaine et des organisations régionales.

Décret présidentiel du 29 Rabie Ethani 1418 correspondant au 1er septembre 1997 portant nomination du directeur de l'Europe de l'ouest au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 29 Rabie Ethani 1418 correspondant au 1er septembre 1997, M. Abdallah Laouari est nommé, à compter du 4 juin 1997, directeur de l'Europe de l'ouest au ministère des affaires étrangères.

Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de sous-directeurs à l'administration centrale du ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Chérif Ramdani est nommé sous-directeur de la documentation et des archives à l'administration centrale du ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, Melle Hind Benhassine est nommée sous-directeur des études et de la prospective à l'administration centrale du ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.

Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de l'inspecteur général de la wilaya d'Aïn Defla.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Abdelkader Kaddour est nommé inspecteur général de la wilaya d'Aïn Defla.

Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination d'un inspecteur de l'environnement de la wilaya de Béjaïa.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Smaïl Djinni est nommé inspecteur de l'environnement à la wilaya de Béjaïa.

Décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997 portant nomination du directeur de l'administration locale à la wilaya de Tiaret.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Ali Benmimoun est nommé directeur de l'administration locale à la wilaya de Tiaret.

Décrets exécutifs du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997 portant nomination de chefs de daïras.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Saïd Babou est nommé chef de daïra à la wilaya de Béjaïa.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Ferhat Arami est nommé chef de daïra à la wilaya de Tébessa.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Ammar Baci est nommé chef de daïra à la wilaya de Tébessa.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Othmane Abdelaziz est nommé chef de daïra à la wilaya de M'Sila.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Belgacem Benaissa est nommé chef de daïra à la wilaya de Ouargla.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Mohamed Lamine Benghanem est nommé chef de daïra à la wilaya de Mila.

Décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997 portant nomination du chargé d'inspection à l'inspection des services comptables au ministère des finances.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Abdelouahab Bencherchali est nommé chargé d'inspection à l'inspection des services comptables au ministère des finances.

Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de directeurs de la conservation foncière de wilayas.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, sont nommés directeurs de la conservation foncière de wilayas, MM:

- Madjid Boumghar, à la wilaya de Bouira,
- Maâmar Bouhnik, à la wilaya de Tébessa,
- Abdelaziz Fezza, à la wilaya de Constantine,
- Mébrouk Hamani, à la wilya de Tindouf.

Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de sous-directeurs au ministère de la santé et de la population.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Saïd Allim est nommé sous-directeur du budget et de la comptabilité au ministère de la santé et de la population.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, Mme Amina Boudoukha, épouse Mahiddine est nommée sous-directeur des affaires juridiques et du contentieux au ministère de la santé et de la population.

Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de directeurs de l'emploi et de la formation professionnelle de wilayas.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, sont nommés directeurs de l'emploi et de la formation professionnelle de wilayas, MM:

- Saïd Naidjat, à la wilaya de Djelfa,
- Miloud Boudjenane, à la wilaya de Mostaganem.

Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination du directeur des postes et télécommunications à la wilaya d'Aïn Témouchent.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Abdelkader Haddou est nommé directeur des postes et télécommunications à la wilaya d'Aïn Témouchent.

Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination d'un sous-directeur au ministère des affaires religieuses.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Amar Mahdjoubi est nommé sous-directeur de l'orientation religieuse au ministère des affaires religieuses.

Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination d'un sous-directeur au ministère de l'habitat.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Mohand Abdelmalek Si Hadj est nommé sous-directeur de l'animation du contrôle des gestions immobilières au ministère de l'habitat.

Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination du directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière de Béchar.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Farid Bensebiani est nommé directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière de Béchar.

Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de directeurs de l'urbanisme et de la construction de wilayas.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, sont nommés directeurs de l'urbanisme et de la construction de wilayas, MM:

- Boualem Bellabaci, à la wilaya d'Adrar,
- Mohamed Hedidane, à la wilaya d'Illizi.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, sont nommés directeurs de l'urbanisme et de la construction aux wilayas, MM:

- Abdellah Benmansour, à la wilaya de Biskra,
- Ismail Bouzouaid, à la wilaya d'Ouargla,
- Abdelhamid Lakmèche, à la wilaya de Naâma.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Hakim Boukhelkhal est nommé directeur de l'urbanisme et de la construction à la wilaya de Bordj Bou Arréridj.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Slimane Smaine Ferragui est nommé directeur de l'urbanisme et de la construction à la wilaya de Relizane.

Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination du secrétaire technique adjoint au comité national de solidarité.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Amir Abdelkader Bettahar est nommé secrétaire technique adjoint au comité national de solidarité.

Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de sous-directeurs au ministère de la communication et de la culture.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Abdellah Besseriani est nommé sous-directeur du livre, de la lecture publique et du soutien à la création au ministère de la communication et de la culture.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Mohamed Alioua est nommé sous-directeur des personnels au ministère de la communication et de la culture.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Ammar Khelif est nommé sous-directeur des monuments et sites historiques au ministère de la communication et de la culture.

Par décret exécutif du 28 Rabie. El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, Mme Ouarda Seid, épouse Merbah est nommée sous-directeur de la réglementation au ministère de la communication et de la culture.

Décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997 mettant fin aux fonctions du directeur de l'organisation, des personnels et de la formation à la direction centrale du Trésor à l'ex-ministère de l'économie (rectificatif).

JO n° 50 du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997

Page 14 — 1ère colonne — 12ème ligne.

Ajouter: à compter du 20 novembre 1995.

(Le reste sans changement)

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

BANQUE D'ALGERIE

Situation mensuelle au 31 janvier 1997

ACTIF:	Montants en DA.
Or	1.052.834.498,14
Avoirs en devises	281.611.218.156,16
Droits de tirages spéciaux (DTS)	1.491.688.188,64
Accords de paiements internationaux	399.262.134,83
Participations et placements	6.155.848.658,01
Souscriptions aux organismes financiers multilatéraux et régionaux	81.566.835.309,81
Créances sur l'Etat (loi n° 62.156 du 31/12/1962)	- 0.00 -
Créances sur le Trésor public (art. 213 de la loi n° 90.10 du 14/04/1990)	94.765.848.330,12
Compte courant débiteur du trésor public (art.78 de la loi n° 90.10 du 14/04/1990)	71.775.560.065,72
Comptes de chèques postaux	7.086.743.194,15
Effets réescomptés:	
* Publics	43.472.778.000,00
* Privés	93.600.841.805,63
Pensions:	
* Publiques	4.000.000.000,00
* Privées	112.152.000.000,00
Avances et crédits en comptes courants	4.518.063.262,16
Comptes de recouvrement	3.284.773.819,66
Immobilisations nettes.	2.796.880.638,48
Autres postes de l'actif	143.879.798.503,19
Total	953.610.974.564,70
PASSIF:	
Billets et pièces en circulation	304.553.493.852,78
Engagements extérieurs	224.604.876.973,32
Accords de paiements internationaux	143.206.369,39
Contrepartie des allocations de DTS	10.393.221.296,64
Compte courant créditeur du Trésor	- 0.00 -
Comptes des banques et établissements financiers	10.041.846.780,69
Capital	40.000.000,00
Réserves	846.000.000,00
Provisions	- 0.00 -
Autres postes du passif	402.988.329.291,88
Total	953.610.974.564,70

Situation mensuelle au 28 février 1997

ACTIF:	Montants en DA.
Or	1.052.834.498,14
Avoirs en devises	
Droits de tirages spéciaux (DTS)	,
Accords de paiements internationaux	
Participations et placements	
Souscriptions aux organismes financiers multilatéraux et régionaux	
Créances sur l'Etat (loi n° 62.156 du 31/12/1962)	
Créances sur le Trésor public (art. 213 de la loi n° 90.10 du 14/04/1990)	94.765.848.330,12
Compte courant débiteur du trésor public (art.78 de la loi n° 90.10 du 14/04/1990)	53.542.378.462,65
Comptes de chèques postaux.	2.890.903.033,19
Effets réescomptés:	
* Publics	53.172.000.000,00
* Privés	
Pensions:	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
* Publiques	- 0.00 -
* Privées	114.325.000.000,00
Avances et crédits en comptes courants	
Comptes de recouvrement	3.589.011.795,64
Immobilisations nettes	2.798.171.787,24
Autreş postes de l'actif	,
Total	•
PASSIF:	
Billets et pièces en circulation	310.364.131.404,21
Engagements extérieurs	224.285.567.530,58
Accords' de paiements internationaux	41.072.869,97
Contrepartie des allocations de DTS	10.393.221.296,64
Compte courant créditeur du Trésor	- 0.00 -
Comptes des banques et établissements financiers	13.064.107.760,15
Capital	40.000.000,00
Réserves	846.000.000,00
Provisions	- 0.00 -
Autres postes du passif	416.145.650.391,61
Total	975.179.751.253,16

Situation mensuelle au 31 mars 1997

-----«»----

ACTIF:	Montants en DA.
Or	1.052.834.498,14
Avoirs en devises	323.843.512.986,59
Droits de tirages spéciaux (DTS)	114.101.621,69
Accords de paiements internationaux	473.735.904,34
Participations et placements	21.947.138.425,63
Souscriptions aux organismes financiers multilatéraux et régionaux	81.440.261.009,49
Créances sur l'Etat (loi n° 62.156 du 31/12/1962)	- 0.00 -
Créances sur le Trésor public (art. 213 de la loi n° 90.10 du 14/04/1990)	94.765.848.330,12
Compte courant débiteur du trésor public (art.78 de la loi n° 90.10 du 14/04/1990)	51.048.417.901,66
Comptes de chèques postaux	7.167.893.209,53
Effets réescomptés:	
* Publics	53.572.000.000,00
* Privés	96.257.492.533,37
Pensions:	
* Publiques	- 0.00 -
* Privées	105.000.000.000,00
Avances et crédits en comptes courants	250.589.625,79
Comptes de recouvrement	4.329.497.938,54
Immobilisations nettes	2,806.903.313,18
Autres postes de l'actif	145.951.340.275,16
Total	990.021.567.573,23
PASSIF :	
Billets et pièces en circulation	308.749.016.695,61
Engagements extérieurs	223.995.592.612,78
Accords de paiements internationaux	93.681.899,31
Contrépartie des allocations de DTS	10.393.221.296,64
Compte courant créditeur du Trésor	- 0.00 -
Comptes des banques et établissements financiers	28.794.838.406,37
Capital	40.000.000,00
Réserves	846.000.000,00 .
Provisions	- 0.00 -
Autres postes du passif	417.109.216.662,52
Total	990.021.567.573,23